

EN BREF :

Bleuet

- **Pourriture sclérotique** : à surveiller attentivement encore cette année.

POURRITURE SCLÉROTIQUE (fruit momifié)

État de la situation

Plusieurs plantations avaient subi des pertes occasionnées par la pourriture sclérotique lors des dernières récoltes. L'an dernier, malgré une récolte plus faible dans plusieurs régions, quelques cas de pourriture sclérotique ont été rapportés. Actuellement, les conditions du printemps 2005 sont très humides et favorables au développement de cette maladie. Cependant, on ne rapporte pas encore d'observations d'apothèques (fructification du champignon) au sol cette année.

ATTENTION : même si la maladie a été peu présente l'an dernier, le champignon peut survivre plus d'un an dans les fruits momifiés au sol.

Agent causal

Le champignon *Monilinia vaccinii-corymbosi* est responsable de la momification des bleuets. Il passe l'hiver dans les fruits momifiés restés au sol. Au début du printemps, le champignon produit des spores par temps frais et pluvieux. Ces spores sont transportées par le vent sur les feuilles des nouvelles pousses et sur les fleurs pour produire l'infection primaire. À partir de ces premières infections, d'autres spores seront produites et dispersées au cours de la floraison par le vent et par les insectes. Ces infections secondaires sur les fleurs se développent pour donner les bleuets momifiés. Le champignon peut survivre plus d'un an dans les fruits momifiés au sol.



Observation

Il est possible d'observer au sol le développement d'apothèques (fructification du champignon en forme de petites coupes). Attention : il est facile de confondre ces mêmes fructifications avec ceux de champignons qui décomposent le bois du paillis au sol. Il faut s'assurer que la coupole origine bien d'un bleuët séché au sol (il a alors la forme d'une petite citrouille).

Source : The Berry Diagnostic Tool,
Dr Marvin Pritts, Cornell University



Stratégies d'intervention

Deux types d'intervention permettent de diminuer l'incidence de cette maladie :

Mécanique

L'incidence de la maladie peut facilement être réduite en diminuant la source de spores. La récolte des fruits momifiés et leur destruction est une première étape. Cependant, dans certains cas, le nombre trop grand de fruits momifiés rend cette étape laborieuse. À l'automne, ou très tôt au printemps, l'apport au sol d'un paillis (bran de scie ou autre) prévient l'éjection des spores et interrompt le cycle de la maladie. Il faut prendre soin d'étendre le paillis uniformément sous les plants pour bien couvrir les fruits momifiés tombés au sol.

Chimique

Si des conditions humides surviennent et que votre plantation a été affectée au cours des dernières années, vous devrez effectuer des traitements préventifs. Trois produits sont homologués contre *Monilinia* soit :

- FUNGINEX 190 EC (triforine)
- TOPAS 250 E (propiconazole)
- PROPICONAZOLE 250 E (propiconazole)

Deux traitements sont recommandés au printemps, le premier au stade de pointe verte et le second 10 à 14 jours plus tard. Ces deux produits ont un effet systémique et permettent de protéger les nouvelles pousses. Ils doivent donc être appliqués dans les 72 heures suivant le début des conditions favorables aux infections. Le Dr Paul Hildebrand de la Nouvelle-Écosse propose une grille d'évaluation de la sévérité de l'infection pour le bleuët nain. Cette grille peut servir de base pour le bleuët en corymbe.



Sévérité de l'infection par *Monilinia*

Période de mouillure (heures)	Température moyenne en °C durant la période d'infection				
	2	6	10	14	18
2	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
4	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
6	Nil	Faible	Faible	Forte	Forte
8	Nil	Modérée	Forte	Forte	Forte
10	Modérée	Forte	Forte	Forte	Forte
15	Modérée	Forte	Forte	Forte	Forte
24	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte

Attention : même si le feuillage semble sec, l'intérieur du bourgeon peut rester humide. Une période sèche survient uniquement lorsque l'humidité relative demeure en bas de 85 % sur une longue période.

Sources d'information :

[Des fruits momifiés dans le bleuets... Quelle horreur!](#)

Par Liette Lambert, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Disponible sur Agri-Réseau à l'adresse suivante :

<http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/JHR%20Petits%20Fruits%203déc2003%20LLambert%20partie%201%20sur%203%20Mummy%20F....pdf>

[Guide de protection, bleuets en corymbe \(mise à jour 2005\)](#)

Disponible sur Agri-Réseau à l'adresse suivante :

http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/guide_protection_bleuet_2005-1.pdf

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

LUC URBAIN, agronome - Avertisseur

Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ

675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

Téléphone : (418) 386-8121, poste 235 - Télécopieur : (418) 386-8345

Courriel : Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a., Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – petits fruits – 4 mai 2005

